

PROJET DE LOI

N° 135

rejeté

SÉNAT

le 14 juin 1983

SECONDE SESSION ORDINAIRE DE 1982-1983

PROJET DE LOI

REJETÉ PAR LE SÉNAT

*portant approbation de la programmation militaire
pour les années 1984-1988.*

(Urgence déclarée.)

*Le Sénat a rejeté, en première lecture, le projet
de loi, adopté après déclaration d'urgence par l'Assemblée
nationale, en première lecture.*

*Délibéré, en séance publique, à Paris, le 14 juin
1983.*

Le Président,

Signé : ALAIN POHER.

Voir les numéros :

Assemblée nationale (7° législ.) : 1452, 1485 et in-8° 364.

Sénat : 336, 382 et 375 (1982-1983).
